



**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE** 14 - Aramon Planche 2/3 Juillet 2012

- limite communale
- ligne de projection depuis le lit mineur (DIREN, janvier 2009)
- ligne de projection depuis le lit mineur (Syndrem, mai 2009)
- aléa de référence (crue de 1855 modélisée aux conditions d'écoulement actuelles)
- aléa exceptionnel
- casier du modèle Egis (janvier 2009)
- casier du modèle Syndrem (juillet 2008)
- zone de remontée aval (DIREN, janvier 2009)
- digue CNR ou Résistante à l'Aléa de Référence
- digue syndicale ou d'appartenance inconnue
- Fd = zone comprise dans la bande de sécurité (100m ou 400m) à l'arrière d'une digue
- F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F-NU = zone non urbanisée inondable par un aléa fort
- M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré
- M-NU = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré
- R-U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel
- R-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel
- R-NU = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel

Cadastre en arrière-plan : BD PARCELLAIRE® IGN

